



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2026 à 19H00

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents :

- Monsieur PAGES Patrick,
- Madame COUVILLERS Virginie,
- Madame GOURIO Lorène,
- Monsieur HARDY Hervé,
- Monsieur GERVIN Ludovic,
- Monsieur GRILLET Pierre,
- Monsieur REMONDIN Marc.

Procurations :

- Monsieur HUET Bruno ayant donné pouvoir à Monsieur Ludovic GERVIN

Absents :

- Monsieur HUET Bruno, absent excusé
- Madame HENRY Evelyne, absente excusée
- Monsieur HARDY Nicolas, absent

Madame GOURIO Lorène est désignée secrétaire de séance.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

I) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 novembre 2025

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

Le compte-rendu de la séance du 27 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

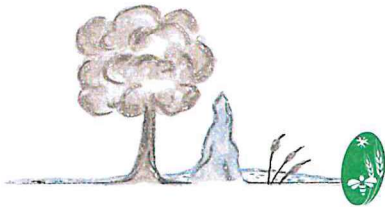
II) Finances

2.1 – Vote du Compte Financier Unique 2025

2.2.1 – Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur 2026

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que ces points ne pourront être abordés lors de ce conseil suite à un problème national informatique de la DGFIP dont l'information nous est parvenue ce jour.

De fait ces points seront abordés lors d'un prochain conseil municipal.



Message mail de la DGFIP :

"Mesdames, messieurs,
Depuis la fin de la matinée du jeudi 5 février, un incident technique rend indisponible le système d'information Hélios qui est utilisé par les comptables du secteur public local et hospitalier.

Cet incident affecte les services de gestion comptable et rend impossible tous les traitements de flux envoyés par les ordonnateurs en matière de recettes et de dépenses.

Cet incident a été causé par la défaillance d'un matériel pourtant récent et au meilleur standard du marché. Le fournisseur met en œuvre son assistance de plus haut niveau pour régler cet incident exceptionnel. Les équipes techniques de la DGFIP sont également mobilisées depuis jeudi midi et ont travaillé tout au long du week-end. Elles sont parvenues à reformater et à restaurer le matériel défaillant à l'issue de travaux particulièrement complexes. Les opérations de reprise des données ont pu débuter. Cependant, à cette heure, l'avancement de ces travaux, qui sont particulièrement lourds et délicats, ne permet pas d'envisager un rétablissement progressif du service avant, au mieux, le jeudi 12 février.

Une stratégie de reprise échelonnée de l'activité est en cours de validation.

Depuis le début de l'incident, les services ordonnateurs sont informés par le réseau de la DGFIP des difficultés rencontrées et de l'entière mobilisation des services de la DGFIP pour que le retour à la normale ait lieu dans les meilleurs délais compte tenu des désagréments importants qui sont occasionnés.

La DGFIP vous tiendra régulièrement informés de l'évolution de la situation."

V) Questions diverses et Informations :

M. Hardy demande des informations concernant la vidéoprotection sur le territoire communal suite au constat de l'installation de ces matériels dans certaines communes. M Le Maire rappelle qu'un projet global intercommunal de fourniture et pose de caméras en entrée et sortie des 15 communes n'a pas pu être réalisé du fait d'un désengagement de l'Etat sur l'accompagnement financier. Les communes qui se sont équipées ont réalisé les travaux sur fonds propres et quelques subventions mais avec un reste à charge important. Pour notre commune, la priorité était de réaliser des travaux d'isolation des bâtiments communaux et de modernisation des systèmes de chauffage pour minimiser les coûts globaux de fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Maire.
Patrick PAGES.



Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecy

1, rue Georges Bercher - 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 52 17 - Télécopie : 01 64 99 33 46 - Courriel : prunaysuressonne@orange.fr

www.prunaysuressonne.fr